



**A NOS MEMBRES ET  
ENTREPRISES AFFILIEES  
A LA CAISSE AVS MEROBA**

Réf. L.Bleul/M.Jiménez

Lausanne, le 7 décembre 2018

- **Convention collective de travail au 1.1.2019**
- **Accord sur les salaires au 1.1.2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous communiquons, ci-après, les informations suivantes :

**I. CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

*La procédure administrative en cours avec le Département (Service de l'emploi du canton de Vaud) et le SECO visant à la validation du nouveau texte de la convention collective de travail 2018-2020 n'ayant à ce jour pas abouti, la situation de vide conventionnel existant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 va malheureusement perdurer au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

**II. SALAIRES CONVENTIONNELS (CCT)**

*D'entente entre les partenaires sociaux, il a été convenu d'une augmentation conventionnelle des salaires réels mensuels ou horaires effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme suit :*

- *Augmentation de CHF 0.25 par heure ou CHF 45.00 par mois (selon arrondi)*  
*et*
- *Augmentation de 0,4% de la masse salariale individualisée sur la base du total des salaires d'exploitation au 31.12.2018 (par travailleur), cette augmentation devant être répartie entre les travailleurs concernés selon les prestations fournies (attribution au mérite).*

**III. ALLOCATIONS FAMILIALES**

*La forte augmentation des prestations (Allocation pour enfant et Allocation de formation professionnelle), dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous oblige à augmenter le taux de cotisation à 3,3% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ; dès cette date, elles sont adaptées comme suit :*

Allocation pour enfant	CHF	300.--	(CHF 250.-- en 2018)
Allocation de formation professionnelle	CHF	360.--	(CHF 330.-- en 2018)
Supplément dès le 3 <sup>ème</sup> enfant	CHF	80.--	(CHF 120.-- en 2018)
Allocation de naissance	CHF	1'500.--	(sans changement)
Allocation d'accueil	CHF	1'500.--	(sans changement)

*A votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.*

FEDERATION VAUDOISE DES MAITRES  
FERBLANTIERS, APPAREILLEURS ET COUVREURS  
Le Président : R. Morezzi  
Le Secrétaire général : L. Bleul

ASSOCIATION VAUDOISE DES INSTALLATEURS  
DE CHAUFFAGE ET VENTILATION  
Le Président : A. Folly  
Le Secrétaire général : L. Bleul